

Lyon, le 11 juin 2025

Sécurité routière aux passages à niveau Action de sensibilisation à Roanne - Le Coteau

SNCF Réseau et la Sécurité Routière ont conduit ce mercredi 11 juin, de 13h30 à 16h, une action de prévention au passage à niveau n°201 pour sensibiliser les usagers des passages à niveau au respect du code de la route et éviter les accidents. Près de 500 personnes se sont vu rappeler les bonnes pratiques et les règles à respecter.

Cette opération s'inscrit dans le prolongement de la journée internationale de sensibilisation aux passages à niveau qui a eu lieu le 5 juin dernier.

Le constat de nombreuses incivilités

Le passage à niveau (PN) n° 201 est situé à proximité de la gare du Coteau, à l'intersection entre les RD43 et RD 207 et à la bifurcation des voies ferrées reliant Roanne à Lyon et Roanne à Saint-Etienne.

Il a été choisi en raison des nombreuses incivilités qui ont été constatées sur place : non-respect du feu rouge de régulation des remontées de file, vitesse excessive, non-respect des feux du passage à niveau...

Un feu de régulation a été installé en amont afin de détecter les remontées de file : il passe au rouge (= arrêt absolu) avant que la file de véhicules ne soit trop importante et risque d'empiéter sur le passage à niveau. Ce feu est aussi coordonné avec le PN et passe au rouge à l'approche d'un train.

Par ailleurs, en 2023, des filets sous barrières ont été installés afin d'empêcher que les cyclistes et/ou les piétons ne le franchissent lorsque les barrières sont baissées (incivilité malheureusement courante en zone urbaine).

Le trafic quotidien y est très dense car il est franchi chaque jour par :

- 4300 véhicules routiers,
- 75 trains,
- Une centaine de piétons.

On dénombre 133 passages à niveau sur le département de la Loire mais aucun n'est inscrit au Programme de Sécurisation Nationale.

« Au passage à niveau feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ».

Les passages à niveau constituent un carrefour singulier entre la route et la voie ferrée. Les principales causes d'accidents sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque. Piétons, 2 roues, automobilistes, conducteurs professionnels... restons vigilants.

Dans 98% des cas les accidents aux passages à niveau sont liés à un non-respect du code de la route.

L'opération qui s'est déroulée ce jour a permis de rappeler les règles de sécurité :

Règle n° 1

Je ralentis dès mon approche de la barrière. Pas compliqué : il y a des panneaux qui l'annoncent à 150 m, à 100 m et à 50 m.

Règle n° 2 :

Je ne traverse pas si la route juste devant moi est encombrée. Les rails ne doivent être franchis que si la voie routière en face est dégagée. Je ne m'arrête jamais sur la voie ferrée.

Règle n° 3 :

Je m'arrête au stop ou dès que le feu rouge clignote car je n'ai pas le temps de passer, même en accélérant (et le train est prioritaire !). Feu rouge clignotant = arrêt absolu pour tous les véhicules, y compris ceux d'urgence.

Règle n° 4 :

J'attends (quelques minutes maximum) l'arrêt du feu rouge clignotant et l'ouverture complète des barrières pour redémarrer. Attention : si les barrières restent baissées, cela peut signifier qu'un autre train est à l'approche. Patientez !

Règle n° 5 :

J'alerte ! En cas de problème (véhicule immobilisé sur les voies, barrières fermées trop longtemps, barrière endommagée...), j'utilise le téléphone orange d'alerte et d'urgence situé à proximité du passage à niveau. Un agent de la SNCF m'indiquera la marche à suivre pour que les opérateurs de la SNCF puissent rapidement stopper les trains.

Règle n° 6 :

Si je suis coincé, je dégage mon véhicule en enfonçant les barrières cassables et j'utilise le téléphone pour alerter du bris de barrière.

Si je n'arrive pas à redémarrer, j'évacue toutes les personnes du véhicule bloqué sur les voies. Et j'utilise le téléphone à proximité du passage à niveau ou compose le numéro inscrit sur la pancarte pour alerter directement l'agent de la gare la plus proche. L'impact peut être limité si l'alerte est lancée suffisamment vite.

Chiffres clés

110 accidents/an aux passages à niveau en France.

98 % sont dus à un non-respect du Code de la route : excès de confiance, distraction, passage en chicane, non-arrêt au feu rouge ou au stop.

La distance d'arrêt d'un train est 10 fois supérieure à celle d'un véhicule :

→ à 100 km/h, un train met 1 km à s'arrêter.

Les passages à niveau se ferment près de 300 000 fois/jour en France.

14 384 véhicules franchissent un passage à niveau chaque jour.

A propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,9 milliards d'euros en 2024. www.sncf-reseau.com

Contact presse :

Florence PIERREVILLE – florence.pierreville@reseau.sncf.fr – tel : 06 85 85 42 69